GESLS
Groupement d'Employeurs Sport et Loisirs Sud

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Éducateur sportif

Qualifications : Être détenteur d'un diplôme sportif de niveau 5 (CQP)

Profil recherché : Polyvalence multisports souhaitée

Localisation du poste : Commune de la province Sud

Activités principales :

Placé sous l'autorité du coordonnateur sportif, localisé sur la commune de déploiement identifiée, l'éducateur sportif devra :

- Encadrer, enseigner et animer des activités physiques et sportives auprès d'un large public et notamment les jeunes âgés de 11 à 16 ans sur les temps périscolaires et extra scolaires ;
- Sensibiliser les jeunes publics en difficultés (oisifs, déscolarisés, présentant des comportements à risques…) à la pratique des activités physiques et sportives ;
- Sensibiliser, promouvoir et animer des activités physiques et sportives de type « sport santé et bien-être » en lien avec les services territoriaux, provinciaux et communaux concernés ;
- Participer à la mise en œuvre de la politique sportive définie en accord entre le comité de pilotage, le groupement d'employeur et les acteurs locaux (associations et coutumiers) ;
- Piloter, coordonner et accompagner les volontaires du service civique dans la pratique des activités physiques et sportives auprès des populations des zones d'habitations les plus éloignées ;
- Elaborer des actions en lien avec les acteurs des groupements sportifs locaux ;
- Elaborer et animer des actions sportives en lien avec les centres de loisirs ;
- Accompagner et organiser la mise en place d'événements sportifs (communaux, inter tribaux…).

Groupement d'Employeurs Sport et Loisirs Sud
Maison du Sport 24 rue Duquesne - Quartier Latin - 98 800 Nouméa
Tél : 24 40 41 / FB : GESLS NC / emploi@gesls.nc

Activités secondaires :

- Préparer, coordonner et mettre en œuvre sur les plans administratif, technique, pédagogique, éducatif et social, des activités physiques et sportives au sein de la collectivité ;
- Intervention d'activités de sport santé auprès du public scolaire primaire de la commune ;
- Développer un travail en réseau avec les différents partenaires identifiés ;
- Favoriser la mixité des pratiques et des pratiquants (intercommunautaire, inter générationnelle, hommes-femmes).
- Assurer la sécurité des participants et des publics lors des séances ;
- Rappeler régulièrement les risques liés aux conduites addictives ;
- Véhiculer les valeurs de l'esprit sportif et de la citoyenneté.

Compétences requises :

- Posséder une bonne connaissance technique et pédagogique dans les disciplines au sein desquelles il est amené à intervenir ;
- Connaitre le cadre réglementaire et juridique des activités physiques et sportives (APS), des établissements recevant du public (ERP) et du matériel sportif, le mode de fonctionnement des partenaires institutionnels ;
- Avoir le sens de la communication interpersonnelle dans la gestion de conflits ;
- Posséder des connaissances sur les particularités des publics accueillis ;
- Être capable d'établir un compte rendu détaillé et périodique de son activité ;
- Faire preuve d'écoute, de dialogue et d'autorité ;
- Être titulaire du permis de conduire.